

la tribune

Claude Brouillette:
businessman au
lieu de musicien (p.4)

Forum

Finance

Informations
générales

Conseil général du Parti libéral du Québec

Il faut cesser de tourner en
rond dans les comtés acquis

"Les châteaux-forts péquistes, ça n'existe plus"

— Gérard-D.
Lévesque

MONTREAL (PC) — Selon le chef du Parti libéral du Québec, Gérard D. Lévesque, les châteaux-forts péquistes ça n'existe plus, et les libéraux doivent concentrer leurs efforts dans les 79 comtés qui leur ont échappé lors des dernières élections.

M. Lévesque a appelé aux militants qui participent au conseil général de leur parti en fin de semaine à Montréal que le PLQ a été rayé d'une bonne partie de la carte électorale en 1981. Il leur a demandé par conséquent de cesser "de tourner en rond" dans des comtés acquis et de se déployer davantage dans des comtés considérés comme plus hostiles.

"Il faut cesser de tourner en rond dans des milieux où on est déjà forts. Il faut prendre des châteaux-forts péquistes car, ces châteaux-forts péquistes, ça n'existe que dans votre imagination. Le péquiste c'est passer; il y a 9 ans, nous avions

102 députés", a lancé M. Lévesque. Le chef intérimaire du PLQ a poursuivi en mentionnant que plusieurs des grandes régions du Québec (Abitibi, Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, la Côte-Sud) ne sont pas représentées au sein du caucus libéral.

Il faut donc faire en sorte, par le biais de l'organisation du parti, de dire M. Lévesque, que le parti libéral soit présent dans ces 76 comtés qui n'ont pas de député libéral. Pour bien faire comprendre la situation, M. Lévesque a eu recours à une carte du Québec projetée sur un écran et, avec une flèche lumineuse, il a montré que la moitié de l'aile

parlementaire a été élue dans la région de Montréal, tandis que l'autre moitié, provient des régions frontalières bordant l'Ontario, les États-Unis et le Nouveau-Brunswick (Bonaventure).

Besoins de \$11 millions

Les 300 délégués qui participent à cette réunion ont consacré une bonne partie de leur temps samedi à discuter de la situation financière du PLQ. Sans coup férir, ils ont voté en faveur d'une nouvelle formule de financement qui permet d'envoyer plus d'argent des comtés vers la permanence et d'amortir les dépenses de fonctionnement sur une période de quatre ans.

Toute cette discussion s'est faite à huis-clos et c'est le directeur gé-

ral du parti, M. Alain Cousineau, qui leur en a fait la présentation. Mais parlons d'abord de la situation financière actuelle. Le PLQ bouclera l'année avec un fonds de réserve de \$514,000 lui qui avait \$3.2 millions dans sa caisse il y a quatre ans. Il faut ajouter à cela, un fonds électoral de \$388,000, dans les comtés et \$700,000 détenu par les associations. Au total, le PLQ a donc \$1.6 million. M. Cousineau admet que, si la situation n'est pas alarmante, "on est loin des montants requis" car il faut prévoir un congrès au leadership et des élections. Il aimerait bien que le fond de réserve atteigne le million de dollars.

Les besoins financiers nets du parti libéral sont évalués à \$11 millions d'ici 1985 ce qui inclut plus d'un million pour des élections, \$500,000 (ce qui est moins qu'en 1978) pour la

course au leadership, ainsi que \$1.5 million redistribué dans les comtés. Les délégués ont également accepté que tout l'argent des cartes de membre (vendue \$5) aille à la permanence qui redistribuera ces fonds en vertu d'un principe de péréquation. On prendra ainsi l'argent des comtés riches que l'on investira dans des comtés qui sont "prenables".

Cette formule sera mise à l'essai pour une période d'un an, après quoi, les libéraux se réserveront le droit de réviser leur position. Les libéraux doivent encore adopter des modifications à la constitution du parti et passer à travers des résolutions qui n'ont pu être adoptées lors du dernier congrès plénier en septembre.

Constitution élargie
et nouvelle
structure financière

MONTREAL (PC) — Le Parti libéral du Québec s'est doté en fin de semaine, lors de son conseil général à Montréal, d'une nouvelle structure financière et d'une nouvelle constitution qui élargit à une trentaine de membres l'exécutif du parti.

Les discussions sur ces sujets ont occupé presque tout le temps des délégués et nombre de militants et de députés ont déploré que le PLQ consacre autant d'énergie à des choses internes au moment où la crise continue de faire des ravages au Québec.

Mais le conseil général était lié par les résultats du congrès plénier de septembre dernier. Faute de temps, le congrès avait chargé le conseil de terminer le travail en épluchant notamment les résolutions laissées en plan.

Mentionnons que le conseil général a réaffirmé formellement, au cours d'un débat à huis clos, qu'il n'y aura pas de congrès au leadership avant l'automne 1983. Il a accepté la proposition de l'exécutif de former un comité qui déterminera la date, le lieu et les modalités du choix du nouveau chef.

Sur le plan financier, les délégués ont entériné la proposition de leur directeur général, M. Alain Cousineau.

La planification financière se fera dorénavant sur une période de quatre ans et, en vertu d'un nouveau principe de péréquation, la permanence recevra plus d'argent des comtés et le redistribuera dans des comtés "prenables".

Les libéraux ont également décidé de porter de 11 à 30 le nombre de membres siégeant à leur exécutif. M. Gérard-D. Lévesque a lui-même déclaré cependant que l'exécutif est devenu tellement im-

posant qu'il faudra sans doute former un comité de direction au sein de l'exécutif.

— Le Parti libéral compte maintenant 100,000 membres dans ses rangs, soit 20,000 de plus que lorsque M. Claude Ryan était chef l'été dernier.

— Incidemment, ce dernier brillait par son absence en fin de semaine à Montréal, pour des "raisons personnelles".

— M. Gérard-D. Lévesque a quelque peu raté l'effet recherché lorsque, dans son allocution d'ouverture, il s'est servi d'une carte du Québec projetée sur un écran pour démontrer que son parti est absent de bien des régions. Pour voir la diapositive, il a fallu fermer les lumières si bien que les cameramen n'ont pu filmer cette démonstration prévue pour les médias électroniques.

— M. Lévesque a commis un lapsus qui a bien fait rigoler quand il a affirmé à la fin de son discours, dimanche, "le parti libéral a plusieurs rendez-vous importants en 1943... euh en 1983".

Il est assez amusant de constater que le PLQ et le PQ ont tenu, à trois semaines d'intervalle, leur conseil général et national au même endroit, soit au cegep du Vieux-Montréal.

— L'ancien président du PLQ, M. Larry Wilson, poursuit sa campagne "anti-Bourassa" en prévision de la course au leadership.

La Cour suprême tranche ce matin sur le droit de veto

Le Québec a tout à
gagner et peu à perdre

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — Le Québec a tout à gagner et bien peu à perdre du jugement que doit rendre ce matin à 10h30 la Cour suprême du Canada sur son droit de veto en matière constitutionnelle.

C'est ce s'accordent à dire les avocats des deux parties, à la veille de cette seconde décision du plus haut tribunal du pays en moins de 15 mois à propos de la réforme constitutionnelle proposée par le gouvernement Trudeau.

Les avocats des gouvernements fédéral et québécois croient que le jugement ne devrait pas affecter la légalité des modifications constitutionnelles qui sont intervenues et que son impact sera essentiellement politique.

À la demande du Québec, la Cour doit décider si le consentement du Québec était nécessaire "par convention" pour permettre le rapatriement et les modifications à la constitution qui sont intervenues à la suite de l'accord du 5 novembre 1981 entre Ottawa et les neuf provinces anglophones.

La décision du Québec de porter la cause devant les tribunaux, quelques jours après l'accord du 5 novembre, peut avoir l'air d'une tentative désespérée de sauver les meubles ou d'un baroud d'honneur.

Mais toute décision de la Cour qui tendrait à confirmer que le Québec aurait du jour d'un droit de veto, ou même toute dissidence à cet effet ne peut que servir la position défendue par le gouvernement du Québec en jetant un certain doute sur l'accord constitutionnel.

Rien à perdre

"Ils n'ont rien à perdre. Si la Cour confirme que le Québec n'a pas de veto, la situation reste la même que maintenant et ils pourront ressortir la théorie de la Tour de Pise, et dire que la Cour suprême penche toujours du même côté."

"Mais si un seul juge affirme que les modifications à la constitution violaient une convention, c'est autant de gagné pour eux pour constituer une base politique de renégociation de l'accord du 5 novembre", affirmait un des procureurs du gouvernement fédéral.

Même son de cloche chez les avocats du gouvernement québécois.

"Le Québec ne peut pas perdre. Et même si la Cour décidait que le Québec n'a jamais eu le droit de veto, cela serait un argument très explosif dans les mains du gouvernement québécois, ce serait la fin de la dualité", déclare l'un des avocats du Québec.

C'est d'ailleurs cette question de la dualité canadienne qui avait été au centre de l'argumentation que le Québec avait présenté à la Cour en juin dernier.

Selon eux, "la dualité canadienne est la raison d'être d'une convention constitutionnelle en vertu de laquelle, de tout temps, dans l'histoire politique canadienne, on s'est abstenu de

modifier les pouvoirs du Québec quand le Québec n'y consentait pas".

Question académique

Le gouvernement fédéral avait répliqué que toute la question était devenue académique après l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution le 17 avril dernier.

D'autre part, soutenait Ottawa, "la dualité s'exprime principalement et d'abord dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada, et ce, sur tout le territoire" et

— Elle pourrait décréter que l'accord du 5 novembre violait bel et bien une convention constitutionnelle et que le Québec possédait un droit de veto, mais que cela n'affecte en rien la légalité de changements constitutionnels.

— Elle pourrait également affirmer que le Québec jouissait d'un droit de veto en matière constitutionnelle, mais qu'il l'a perdu pendant les négociations constitutionnelles, thèse que défendent plusieurs ministres du gouvernement Trudeau et qui constituerait une défaite politique pour le gouvernement Lévesque.

Dissidences possibles

La Cour pourrait fort bien être divisée sur le sujet: une majorité de juges refusant de répondre à la question posée par le Québec, alors que certains juges inscrivent leur dissidence et reconnaissent un droit de veto au Québec.

Assuré d'un profit de 2
millions \$ chez Quebecair?Alfred Hamel songe
à poursuivre le
quotidien La Presse

MONTREAL (PC) — Le président et principal actionnaire de la société aérienne Quebecair, M. Alfred Hamel, étudie l'opportunité d'instaurer une poursuite en libelle diffamatoire contre le journal La Presse.

M. Hamel indique, dimanche dans un communiqué, que ses avocats étudient les allégations du quotidien montréalais, publiées samedi, voulant qu'il soit assuré d'un profit de près de \$2 millions quel que soit l'avenir de la société aérienne.

"Même si Quebecair disparaît, ou même si la compagnie doit déclarer faillite, son principal actionnaire, M. Alfred Hamel, qui contrôle la compagnie, s'en tirera financièrement indemne, avec un profit d'au moins \$1.9 million, soutient le quotidien La Presse."

La Presse, qui dit détenir des documents secrets, écrit que "l'intervention financière du gouvernement du Québec a eu pour effet de protéger la mise de fonds de M. Hamel et des autres actionnaires, tout en leur garantissant un revenu certain, quelle

que soit l'issue du dossier, même si la compagnie, sous sa présidence a sombré au bord de la faillite".

Le journaliste Alain Dubuc indique les trois sources du profit de \$1.9 million que fera M. Hamel.

— \$643,000 provenant de la revente d'actions privilégiées de Quebecair au gouvernement;

— \$300,000 provenant d'une prime du gouvernement du Québec pour services rendus;

— \$950,000 à venir en juillet lors de la revente d'actions ordinaires.

En attendant les commentaires du principal intéressé, le journaliste des pages économiques et financières promet d'aborder lundi l'implication du gouvernement du Québec et de ses ministres Michel Clair et Bernard Landry.

Le juge en chef de la Cour
suprême Bora Laskin

que seul le gouvernement fédéral a la représentativité voulue pour exprimer de façon complète la dualité canadienne.

Plusieurs options s'offrent à la Cour:

— Elle peut choisir purement et simplement de ne pas répondre à la question, ainsi que le voudrait le gouvernement fédéral — option que plusieurs observateurs croient être la préférée du juge en chef Bora Laskin.

Une telle décision confirmerait le jugement rendu en avril dernier par la Cour d'appel du Québec à l'effet que le Québec n'a jamais eu de droit de veto.

AVIS DE CONCOURS

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la PêcheProjet : Programme expérimental de développement
de centres de vacances familiales.

Afin d'expérimenter au Québec différentes formules de centres de vacances familiales, d'une capacité de 100 à 200 lits, (de type V.V.F., village-vacances-familiales), le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche invite les organismes répondant aux exigences décrites ci-dessous à soumettre des projets de développement en vue du choix par un jury de sélection de projets préliminaires qui seront éventuellement admissibles à une subvention dans une deuxième étape.

Sont admis à ce concours les organismes sans but lucratif qui sont propriétaires d'équipements accueillant déjà des familles en vacances, ou dont les membres possèdent, dans un périmètre restreint, des fermes d'hébergement, des résidences privées accueillant des touristes, des chalets, des terrains de camping, de centres de vacances, des établissements scolaires adaptés à l'accueil de touristes, des petits hôtels, des auberges, des restaurants et autres équipements de services et de loisirs, ainsi que les municipalités concernées.

Les documents relatifs au concours seront distribués à compter du 2 décembre 1982, à l'adresse suivante: ministère du Loisir, Chasse et Pêche, Direction du loisir touristique, édifice "Place de la Capitale", 7e étage, 150, boul. St-Cyrille Est, Québec, G1R 4Y3, téléphone 643-3459. Les projets devront être acheminés à la même adresse, avant le vendredi, 14 janvier 1983 à 15:00, date et heure limite de réception.

Le Ministère ne s'engage à retenir aucun des projets présentés, même ceux qui seront recommandés par le jury de sélection.

Le sous-ministre
Pierre Le François

En plein cafouillage

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux a raison de s'inquiéter du cafouillage de la Commission de programmation des centres hospitaliers dans le dossier du regroupement des salles d'urgence. La Commission n'a certes pas rempli son rôle en n'arrivant qu'à se faire l'écho des besoins égoïstes des représentants de l'hôpital St-Vincent-de-Paul, du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, de l'Hôtel-Dieu et du Centre hospitalier de Sherbrooke. Si tant est que pour des considérations d'ordre économique il faille encore amputer les soins d'urgence offerts à Sherbrooke, le présent tirage de couverture a bien assez duré.

Le président de la Commission, Paul-André Dorval, a été obligé d'avouer que l'analyse faite par les représentants des hôpitaux de la situation de l'urgence à Sherbrooke et des hypothèses de regroupement est tout à fait subjective, dictée par la défense des intérêts propres à chacun. On peut à la rigueur comprendre les difficultés éprouvées par les représentants des hôpitaux à évaluer la situation selon des critères objectifs quand on considère avec M. Roland Gauthier, le directeur général de l'hôpital Saint-Vincent de Paul, les conséquences d'un regroupement sur l'avenir des hôpitaux, les salles d'urgence constituant en effet la porte d'entrée vers les autres services.

On voit, par exemple, comment le centre hospitalier Hôtel-Dieu, pour un, menacé dans sa viabilité et par le regroupement des services de pédiatrie et par le regroupement des urgences, voudra diriger un éventuel regroupement des urgences vers ses locaux. C'est d'ailleurs montrer une saine inquiétude que de se demander ce qui adviendrait d'un Hôtel-Dieu dépouillé

des services d'urgence et de pédiatrie. Pour sa part, le Centre hospitalier universitaire, qui, quand il est question de regroupement de services, doit inévitablement supporter le fardeau de sa vocation particulière et de son relatif éloignement, refuse notamment — tout à fait à tort — de dévoiler des chiffres et des coûts que les représentants des autres institutions ont produits.

Mais le bien public commande autre chose que cette attitude générale de repliement des représentants des hôpitaux. Il y a vraiment de l'eau dans le gaz de la Commission de programmation des centres hospitaliers et on accueillera avec un certain scepticisme les affirmations de M. Roland Gauthier à l'effet qu'en janvier "la Commission pourra voir dans l'argumentation de chacun quels sont les facteurs objectifs et les facteurs rattachés à l'insécurité face au changement". La passé de la Commission n'invite pas à tel optimisme.

Deux membres du CRSSS, Réal Rancourt et Jaime Borja, suggèrent la création d'un comité indépendant. "Impensable", rétorque M. Dorval pour qui l'implication des représentants dans les travaux et discussions entourant le projet de regroupement est essentielle. Le CRSSS a en effet un urgent besoin de l'éclairage des centres hospitaliers mais en autant qu'il soit braqué sur les besoins de la population et non sur ceux — au demeurant valables — des hôpitaux. Il est toujours déchirant de faire des choix, mais nous vivons une situation d'urgence qui le commande et l'attitude seule des représentants des hôpitaux devrait sceller le sort de la suggestion de Réal Rancourt et Jaime Borja.

Jacques Lafontaine

BILLET

La navette des années 2,000

J'amènerais des clochards lors de notre longue excursion à travers l'espace. Des clochards mal habillés, sales, sentant fort les mélanges affreux ingurgités la veille, des clochards qui ne se transformeraient pas en banquiers ou hommes d'affaires au premier coup de baguette, au premier effleurement du sort, au premier sourire d'un passant plus généreux que les habituels bougonneux rencontrés au hasard des tournées de quête.

Pourquoi des clochards dans une expédition effectuée pour tenter de recréer le monde? Pour qu'ils nous apprennent l'humilité, pour qu'ils nous apprennent dans un domaine ou l'autre, plus spécialement dans le domaine du cœur, à avoir l'humilité et la confiance de solliciter une aide. Pas nécessairement l'aide d'un petit dollar servant à ache-

ter une bière, mais l'aide véritable, celle qui s'adresse au cœur, à l'âme.

Pour qu'ils nous apprennent aussi la charité, l'attention. Nous sommes portés à surveiller ceux qui vivent les mêmes situations que nous ou ceux qui nous commandent pour en tirer des leçons. Cette attention est intéressée et jusqu'à un certain point, elle équivaut à un simple cours de formation professionnelle ou de relations humaines. L'attention dirigée vers des humbles, vers ceux que la société repousse et juge sévèrement, celle-là mesure le degré de notre humanisme, de notre justice. Les tenir à l'écart de notre navette spatiale consisterait à bâtir un monde sans faiblesse, sans pauvreté, sans petitesse. C'est utopique.

Albatros des mers

Propos insolents et insolites

Des sans-cœur ont cambriolé la maison de Barney Clark.

— O —

Les châteaux forts péquistes ne sont qu'un mythe, a dit Gérard D. Lévesque. Maintenant ce sont les châteaux en Espagne libéraux.

— O —

Le premier ministre de l'Ontario, William Davis, a dit en présentant Joe Clark à un dîner-bénéfice que la loyauté était "l'essence de la vie politique". Voilà pourquoi bien des machines politiques ne vont pas loin. Panne d'essence!

— O —

Le ministre Gerald Godin est allé en Floride surtout pour défendre les intérêts de Bombardier. Pense-t-il vendre des motoneiges là-bas?

Oeil-de-lynx



"Ecoute... revoilà encore ce bruit de longs couteaux qu'on aiguise..."

L'OPINION DES LECTEURS

Où est la censure?

En tant que mère de famille responsable, je viens vous sensibiliser aux films pornographiques qui passent en fin de journée soit le vendredi ou samedi à CKSH le 9.

Un film intitulé "Ces sacrées Anglaises" retransmis le samedi soir 13 novembre à 11h15, ne nous a pas laissés indifférents mon mari et moi.

En plus du caractère pornographique, s'entre-mêlaient violence, viol et vulgarité. Sans aucune histoire, les partenaires allaient de soi-disant carresses en accouplements sexuels en rugissant comme des bêtes.

Que doit-on penser de tout cela? Nous croyons fermement que ça ne peut plus aller plus loin. Où est la moralité? La censure? Combien de parents comme nous furent-ils choqués et frustrés de voir tant de bassesse au petit écran? A ceux qui diront vous n'avez seulement qu'à fermer votre appareil, c'est vrai. Mais est-ce que fermer votre appareil élimine le problème? Ce n'est pas en jouant à l'autruche que nous améliorerons les choses.

Combien de parents sont allés veiller ce soir-là laissant leurs adolescents à la maison les pensant en sécurité, à l'abri d'ordures semblables? Combien de jeunes filles qui sont al-

lées garder et qui malheureusement se sont retrouvées à regarder ce film dégradant? Combien d'hommes, après avoir vu de tels films peuvent être influencés et devenir méchants auprès des femmes, voire les violenter? "Pensons à l'affaire Tylenol, un geste qui a été imité par d'autres par exemple."

Vous savez, nous avons tous une responsabilité sociale et morale. En sommes-nous conscients? Nous sommes persuadés que 98% des foyers québécois sont contre ce genre de film à la TV (ceux qui en sont avides peuvent en louer et ainsi satisfaire leurs bas instincts).

Nous demandons à tous les gens responsables, conscients de la portée de telles projections, de prendre 5 minutes pour porter plainte, afin de faire cesser ces films porno; il en va de votre intérêt à tous pour préserver un tant soit peu notre dignité en tant qu'être humain.

Nicole Clément

P.S. Une adresse où vous pouvez porter plainte:
CRTC
1410, rue Stanley
10^e étage,
Montréal, Qué.,
H2A 1P8

Sauvez nos emplois

M. Thomas R. Bell, président
Dominion Textile Inc.
1950 Sherbrooke O.
Montréal

En date du 28 octobre 1982 nous avons appris par les divers media et il nous fut confirmé par M. F. Brady qu'une partie de l'usine de finition de Magog fermera ses portes dans un avenir prochain mettant à pied environ 250 employés et créant 50 emplois à Beauharnois.

Nous vous demandons de reconsidérer sérieusement toute fermeture d'usine ou partie de celle-ci, en ces temps difficiles, une perte d'emploi est catastrophique.

Voir à trouver des palliatifs démontreraient une prise en charge véritable de vos intérêts et de ceux qui ont donné une partie de leur vie à la Dominion Textile.

Il est en votre pouvoir de créer, de conserver, de mettre à pied des employés et nous vous demandons de faire tout en votre pouvoir pour conserver les emplois aux usines Dominion Textile de Magog.

Nous sommes disponibles pour discuter et vous soumettre des propositions décentes.

HENRI TRUDEL

Président
Syndicat catholique des
ouvriers du Textile de Magog

Les mains sur les yeux et les oreilles

Mme Rose Laroche
Présidente de Joie de Vivre

Dans un entrefilet de La Tribune du 29 novembre 1982, nous constatons que face à la discrimination qu'exercerait le Club Bonne Entente de votre Fédération Joie de Vivre, vous paraissiez appliquer le conseil du précheur: "Glissez mortels mais n'appuyez pas!"

Le conseil d'administration de Joie de Vivre semble pour sa part garder les mains sur les yeux et les oreilles comme ces divinités brahmaniques pourvues de quelques paires de gros bras.

Vous avez également de fortes tendances à remonter en arrière, jusqu'à quelque 87 ans même! Pour leur faire dire: "Ils nous ont bien offert leur place mais on aime leur manière d'agir, ça va toujours bien, pourquoi vouloir changer?". Ne retirez-vous pas d'ailleurs sur des événements du Club Bonne Entente où d'ex-membres, faute d'être réacceptés, se plaignent de discrimination?

Trois années en arrière seulement, madame, l'administration d'alors du Club Bonne Entente qui avait accueilli

nombre de membres de 56 à 25, était-elle trop compétente? trop parfaite? surtout lorsque cette administration et de nombreux membres ont eu à subir la même inqualifiable répression pour avoir voulu s'affranchir du CLSC-JOIE DE VIVRE, exercer leur droit strict à l'auto-détermination et surtout pour s'offrir une structure légale d'une association libre incorporée selon le droit civil pour sortir de la mainmise du CLSC-JOIE DE VIVRE sur les clubs d'Age d'or du centre sud?

N'est-ce pas toujours ces mêmes personnes de Joie de Vivre-Bonne Entente-CLSC-SOC qui s'activent pour garder "leurs droits acquis"? y compris celui ".... de faire leurs propres lois"?

Comment osez-vous vous afficher comme organismes-ressources dans la brochure, automne 82, Quartier Centre, des Services récréatifs et communautaires de la Ville de Sherbrooke et vous prétendre solidaires des invitations qu'on y fait en page 7: DES RENDEZ-VOUS LOISIRS (S) POUR TOUS!... Activités récréatives 3e Age: NE RESTEZ PAS SEULS!... etc...?

Vae victis!

OPINION LIBRE

Prise de position contestable

Suite aux commentaires du député Claude Tessier concernant les travaux du Comité d'Adaptation de la Main-d'Oeuvre et plus particulièrement de la concentration vis-à-vis l'obtention d'une zone désignée sous le Programme d'Aide et d'Adaptation de l'Industrie et de la Main-d'Oeuvre, il apparaît nécessaire aux membres du Comité d'apporter les précisions qui suivent.

Le Comité d'Adaptation de la Main-d'Oeuvre - Butterfield fut créé le 8 mars 1982 et se vit donner le mandat suivant suite à l'annonce de la fermeture de l'usine de la Butterfield licenciant près de trois cents (300) travailleurs:

"Dans ce contexte, le CAMO aurait pour objectifs et comme fonctions bien déterminés d'agir à titre de catalyseur pour faciliter l'étude et si possible, l'application des projets et programmes suivants:

(a) la préparation d'un mémoire de redressement économique qui consisterait à brosser objectivement l'état de la situation crise en ébauchant la problématique et en proposant des solutions appropriées visant à résorber la situation de crise résultant de la fermeture de l'usine Butterfield;

(b) la mise en oeuvre des ressources visant l'obtention de "zone désignée" sous le Programme d'Aide et d'Adaptation de l'Industrie et de la Main-d'Oeuvre (PAAIM - fédéral);

(c) la mise en oeuvre des ressources visant l'application du Programme de Pré-retraite (Bill C-78) pour travailleurs de cinquante (50) ans et plus dans la région;

(d) la mise en oeuvre des ressources visant la mise sur pied de projets sous le Programme d'Aide à la Création Locale d'Emplois (PACLE - fédéral);

(e) la préparation de projets communautaires visant à atténuer par création d'emplois temporaires l'effet de la fermeture de l'usine;

Depuis le tout début de ses activités en avril 1982, le Comité d'adaptation de la Main d'Ouvre a pris toutes les dispositions nécessaires afin de rencontrer le mandat qui lui fut donné par ses propres composantes. L'objectif principal visé par le Comité était et demeure le ré-emploi des salariés affectés par la fermeture de l'usine. L'un des moyens adoptés par les membres du Comité et endossé publiquement à plusieurs reprises par M. Claude Tessier était la désignation de la région de Stanstead, Beebe et Rock Island sous le Programme d'Aide et d'Adaptation de l'Industrie et de la Main-d'Oeuvre.

Le Comité, par ses représentants, produisit un mémoire de redressement économique et rencontra le Ministre Herb Gray en compagnie de M. Claude Tessier afin de sensibiliser le Ministre à l'objectif principal du Comité. De plus, de multiples interventions furent exécutées auprès des différents représentants des Ministères Fédéraux concernés par ce projet.

La désignation de la zone sous ce programme fédéral était et demeure l'une des préoccupations principales du Comité, étant don-

né qu'à ce jour, malgré de multiples interventions et demandes à cet effet, aucune réponse n'a été transmise par les autorités fédérales.

Le Comité a par ailleurs obtenu comme mandat d'analyser les possibilités de création d'emplois par voie de projets communautaires dans la région.

Un sous-comité à cet effet fut créé et le sous-comité en question élabore de nombreux projets communautaires pour un total de subventions demandées de 730,000.00 \$. Les projets communautaires en question furent transmis aux autorités concernées pour approbation à la connaissance du député Tessier. En août dernier, le Programme d'Action en Cas d'Urgence fut créé par le Gouvernement Fédéral et le CAMO a informé le député Tessier qu'un nombre de projets lui seraient soumis pour autorisation sous ce nouveau programme.

Par ailleurs, à la fin octobre et suite aux recommandations des autorités concernées, les projets communautaires en question furent transmis au député Tessier, après plusieurs tentatives infructueuses pour rejoindre ce dernier.

Le Comité ne s'explique pas à ce jour la prise de position du député Tessier ainsi que ses déclarations pour le moins inopportunes d'autant plus que ce dernier connaissait l'existence des projets communautaires élaborés par le Comité d'Adaptation de la Main-d'Oeuvre et qu'il fut lui-même un des principaux agents à recommander que le Comité d'Adaptation de la Main-d'Oeuvre se concentre énergiquement sur l'obtention de la zone désignée sous le programme PAAIM.

Les membres du Comité ont d'autant plus de difficultés à comprendre la prise de position du député Tessier étant donné que ce dernier tout en encourageant énergiquement les travaux du Comité quant à la désignation, assurait le président dudit Comité de ses propres interventions énergiques auprès des ministères concernés par ladite désignation.

Il est décevant, pour les membres du Comité, de constater le changement d'attitude du député Tessier au cours des dernières semaines, d'autant plus qu'à ce jour aucune réponse quant à la désignation des villes frontalières n'a été transmise par les autorités fédérales au Comité.

Nonobstant ces commentaires du député Tessier, le Comité continuera à oeuvrer au sein des villes frontalières jusqu'à ce qu'une réponse, positive ou négative, soit obtenue des autorités adéquates quant à la désignation de la région, et le Comité continuera par ailleurs des efforts afin d'obtenir que soient autorisés les différents projets communautaires qui furent transmis pour approbation.

Le CAMO agit en tant que catalyseur afin d'atténuer l'effet de la crise qui sévit dans les villes frontalières et ce avec l'aide et l'assistance technique du Service Consultatif de la Main-d'Oeuvre du Gouvernement Fédéral. (...)

Les membres du
comité d'adaptation
de la main d'oeuvre
(Stanstead, Beebe
et Rock Island)

La chirurgie plastique fait des miracles

L'homme "bionique" existe déjà

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — L'homme bio-

nique existe-t-il ailleurs que dans le cerveau débridé d'un producteur de télévision? "Oui", répond M. Réal

Laperrière qui oeuvre dans le domaine de la vente de prothèses depuis plusieurs années. Et les progrès

de la chirurgie reconstructive plaident en faveur de l'existence de cet homme bionique... un tantinet plus hu-

main que l'autre, celui qui vaut 6 millions \$.

"La chirurgie reconstructive permet de corriger à peu près toutes les déficiences physiques chez l'être humain... à l'exception des coeurs brisés." Prenons le cas d'un type amoché, mais alors là, vraiment amoché de la tête aux pieds. Les chirurgiens peuvent lui implanter une valve hydrocéphale (pour corriger la malformation communément appelée "tête d'eau"); des lentilles intraoculaires (pour les cataractes); refaire le nez et le menton; installer une valve cardiaque; remplacer l'épaule; reconstruire les poignets, les mains et les doigts; poser une prothèse testiculaire; réparer les hanches, les genoux, les chevilles et les orteils...

"Evidemment, nous doutons fortement qu'un patient subissant toutes ces interventions puisse participer au prochain marathon de Montréal", lancent en chœur M. Laperrière et le docteur Louis Hébert, chirurgien au centre hospitalier St-Vincent de Paul. "Il s'agit d'un cas extrême. Caricatural. Mais on peut dire que l'homme bionique existe... du moins en chirurgie reconstructive", ajoute M. Laperrière.

Le Canada bon premier

Selon M. Laperrière, c'est au Canada qu'il s'effectue le plus de reconstruction par prothèses. "De 1.200 à 1.500 cas de chirurgie plastique annuellement au centre hospitalier St-Vincent de Paul", note le docteur Hébert. "Et il ne faut pas confondre chirurgie plastique et chirurgie esthétique."

Le docteur Hébert estime qu'une forte proportion des cas traités à St-Vincent de Paul ne relève pas d'in-

terventions visant à répondre aux canons de la beauté moderne. "Ce qui explique que la plupart des coûts inhérents à ces traitements sont défrayés par la Régie de l'assurance-maladie", ajoute M. Laperrière.

Cette gratuité des soins demeure une facette méconnue de la chirurgie reconstructive aux yeux de M. Laperrière. "Même le coût la réduction du volume des seins est payé par la Régie lorsque la masse a enlevé excède 250 grammes." "Ce n'est pas juste le "fun" d'avoir des gros seins", ajoute le docteur Hébert. "En réalité, ce n'est pas le "fun" du tout. Une poitrine volumineuse cause des douleurs au dos, au cou et aux épaules et souvent des infections sous les bras."

Pour la vie

La chirurgie reconstructive permet de corriger les malformations congénitales, les membres hypodéveloppés, le pectus excavatus (enfoncement de la cage thoracique)... Elle permet également de pallier à l'insuffisance de tissus à tous les niveaux. "Avec un succès variable", précise le docteur Hébert. "Il peut y avoir des complications. Soyons honnêtes. Nous pouvons corriger certaines choses, mais nous ne pouvons pas la refaire à 100 pour cent comme avant."

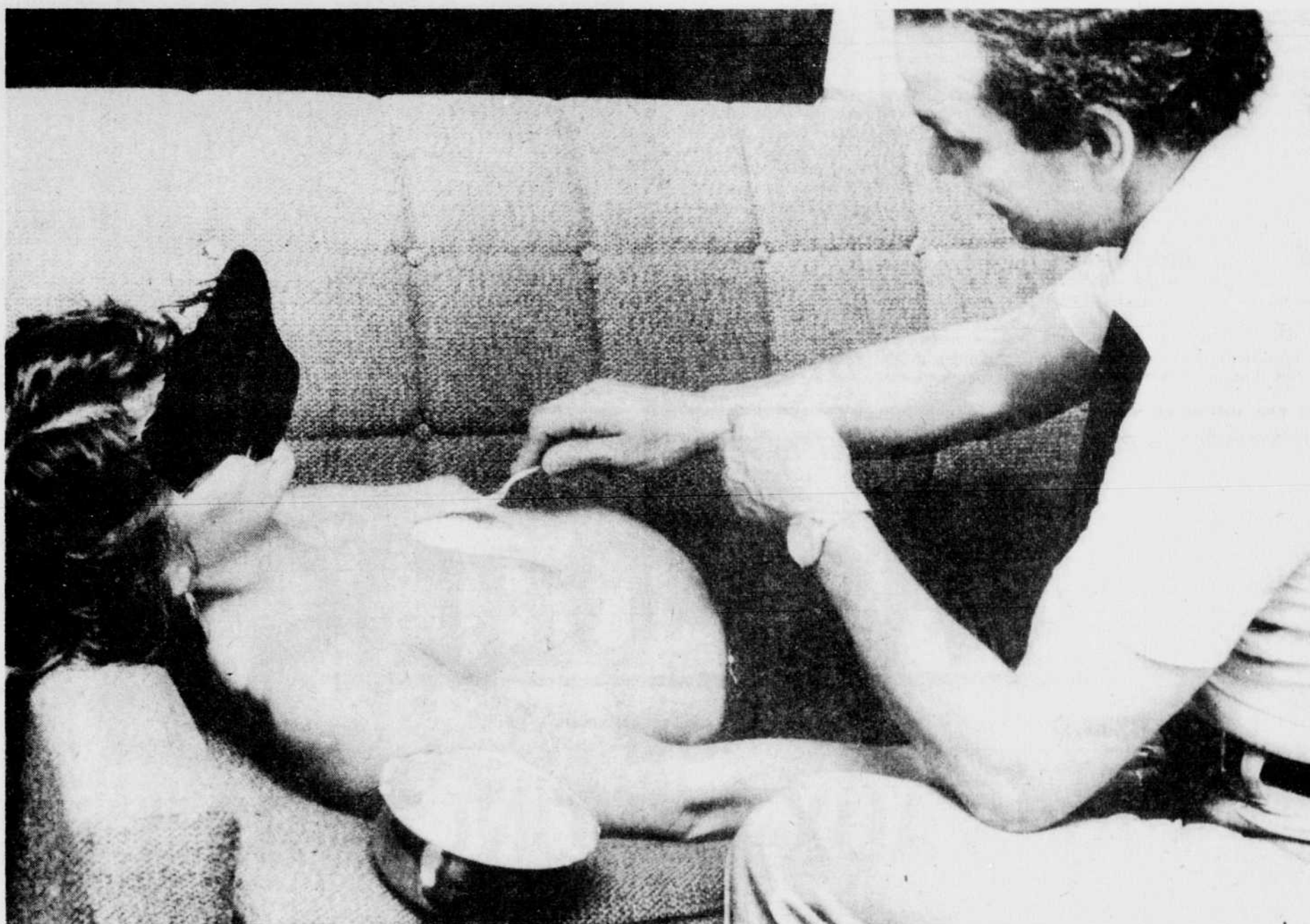
"Nous reconstruisons souvent en prélevant des tissus sur les zones intactes du corps du patient. Mais quelques fois, la cicatrisation de ces prélèvements présente plus d'inconvénients que la reconstruction elle-même." Le docteur Hébert estime que le phénomène de rejet se produit dans moins de 2 pour cent des cas. "Une fois que l'organisme accepte la prothèse, c'est pour la vie..."



M. Réal Laperrière
(Photo La Tribune par Claude Poulin)



Le docteur Louis Hébert
(Photo La Tribune par Claude Poulin)



M. Laperrière façonne une prothèse pour corriger un pectus excavatus (enfoncement de la cage thoracique).

Une nouvelle découverte qui flirte avec l'an 2,000

SHERBROOKE (MC) — Le chirurgie plastique et esthétique flirte-t-elle déjà avec l'an 2,000 et la science-fiction? Le collagène Zyderm, la plus récente découverte dans ce domaine, pose la question.

Car ce produit, fruit de six années de recherches et d'essais cliniques à l'université de Stanford (Californie), représente un pas énorme permettant de corriger plusieurs anomalies de la forme de la peau résultant d'une perte de tissu mou naturel; perte engendrée par une infection, une blessure, une chirurgie ou le vieillissement. "Ce nouveau procédé frise la régénération, mais nous sommes encore loin de la science-fiction", tempère le docteur Louis Hébert. "Après tout, nous ne pouvons même pas encore soigner un simple rhume de cerveau..."

70% du corps humain

Le collagène constitue 70 pour cent du corps humain. "Il s'agit d'une protéine normale à la base de tout l'organisme", précise le docteur Hébert. À l'intérieur du corps humain, les fibres de collagène s'entrelacent pour former un treillis

supportant la croissance et le développement des cellules environnantes et des vaisseaux sanguins.

Des chercheurs américains ont réussi à reconstituer cette protéine essentielle. "Il existe très peu de différence dans la composition du collagène d'un être humain à l'autre ou entre les humains et les animaux", souligne M. Réal Laperrière. Le collagène Zyderm est donc extrait de la peau de jeunes bovins, peaux purifiées et traitées pour supprimer les corps étrangers.

Mais en quoi consiste la nouvelle technique? "Lorsque la peau est saine, nous pouvons glisser une prothèse en dessous", explique le docteur Hébert. "Toutefois, lorsque la peau est détruite, elle perd de son élasticité. Le pose d'une prothèse devient donc difficile. Avec le collagène Zyderm, qui se présente sous la forme d'un liquide, nous injectons la substance là où il y a une dépression cicatricielle ou une marque. L'implant permanent comble la dépression et élève la peau au niveau du tissu environnant."

"N'étant pas un corps étranger, le collagène s'assimile à

l'organisme et redonne au patient la masse de tissus qui lui manquait à cet endroit", ajoute le docteur Hébert. "Qu'on ne se trompe pas. Il ne s'agit pas d'un nouvel élixir de Jouvence ou d'un lifting facial. C'est tout simplement un adjuvant."

43,000 patients

Approuvé aux États-Unis par le National Foods and Drugs en juillet 1981 et par le gouvernement canadien quelques mois plus tard, le collagène Zyderm a été évalué par cinq chirurgiens. Pendant six années, 6,000 cas ont fait l'objet d'une évaluation suivie. "Après 18 mois, la moitié des patients n'ont déploré aucune perte de tissus. L'autre moitié a noté des pertes de 15 à 25 pour cent après six mois", signale M. Laperrière.

Lorsqu'il y a des pertes, le patient retourne au bureau du chirurgien ou du dermatologue pour recevoir un léger supplément d'implant." Selon M. Laperrière, au 1er février 1982, plus de 43,000 patients avaient été traités au collagène Zyderm aux États-Unis. "De ce nombre, 80 pour cent se sont déclara-

rés satisfaits. Cent pour cent, ça n'existe pas."

M. Laperrière estime que la grande majorité des patients s'inscrivent aux traitements pour des raisons esthétiques. "Les gens doivent alors payer. Un traitement normal coûte de 300 \$ à 600 \$ et il nécessite de trois à quatre visites au bureau du dermatologue ou du chirurgien."

La découverte du collagène a ouvert plusieurs portes et déjà de nombreux champs d'application sont explorés. "En orthopédie, des chercheurs en laboratoire injectent du collagène aux rats pour expérimenter l'effet de cette substance sur la formation des os. Quatre universités américaines étudient également l'effet du collagène sur les os."

"Les chercheurs enrobent de collagène les os pour activer la guérison d'une fracture. Cette même poudre est aussi répandue sur des pansements pour arrêter les saignements et une certaine forme de collagène est injectée autour des tendons déchirés. Les nouvelles applications du collagène constituent le prochain grand pas dans le domaine médical", observe M. Laperrière.

Les mains déformées par l'arthrite peuvent être reconstruites

SHERBROOKE (MC) — Aux yeux de M. Réal Laperrière, la différence entre l'homme et l'animal ne se résume pas à l'intelligence. "Même si tu donnes l'intelligence à un chien, il ne peut pas tenir un marteau. Pour moi, la main différencie également l'homme de l'animal." Du point de vue anatomique, le docteur Louis Hébert considère que la main représente une véritable oeuvre d'art.

Pourtant, le commun des mortels n'a guère le sentiment de posséder une oeuvre d'art au bout du bras lorsqu'il tient une tasse de café, boulotte sa robe, noue sa cravate, tourne une poignée de porte, ramasse la monnaie ou remonte tout simplement une fermeture éclair. L'accomplissement de ces gestes quotidiens s'effectue de manière si naturelle que l'on n'y prête même pas attention... jusqu'au jour où les mains ne fonctionnent plus avec la même facilité.

L'ennemi numéro 1

Et en ce domaine, l'arthrite fait des ravages. En particulier l'arthrite rhumatoïde et la déformation articulaire découlant d'un traumatisme. Toutefois, les chirurgiens ont à leur disposition une arme pour combattre cet ennemi: l'implantation de jointures digitales.

Cette technique a véritablement pris son essor en 1964 lorsque le docteur Alfred Swanson, orthopédiste au Michigan, a commencé à utiliser des implants en gomme de silicone. "Au cours des dix dernières années, la technique s'est raffinée", explique M. Laperrière. "Plus de 100,000 implants ont été utilisés à travers le monde. Pourtant, ici au Québec, beaucoup de gens ignorent que ce traitement est couvert par la Régie de l'assurance-maladie."

M. Laperrière estime à 90 pour cent le nombre de cas relevant de la Régie. "Je ne réussirai jamais à donner une nouvelle main à quelqu'un", ajoute le docteur Hébert.

"Mais une personne traitée peut recouvrer de 40 à 50 pour cent du fonctionnement normal de sa main. Pour une personne âgée, cela représente une amélioration de presque 100 pour cent puisque la reconstruction de la main lui permet de vaquer à ses besoins personnels."

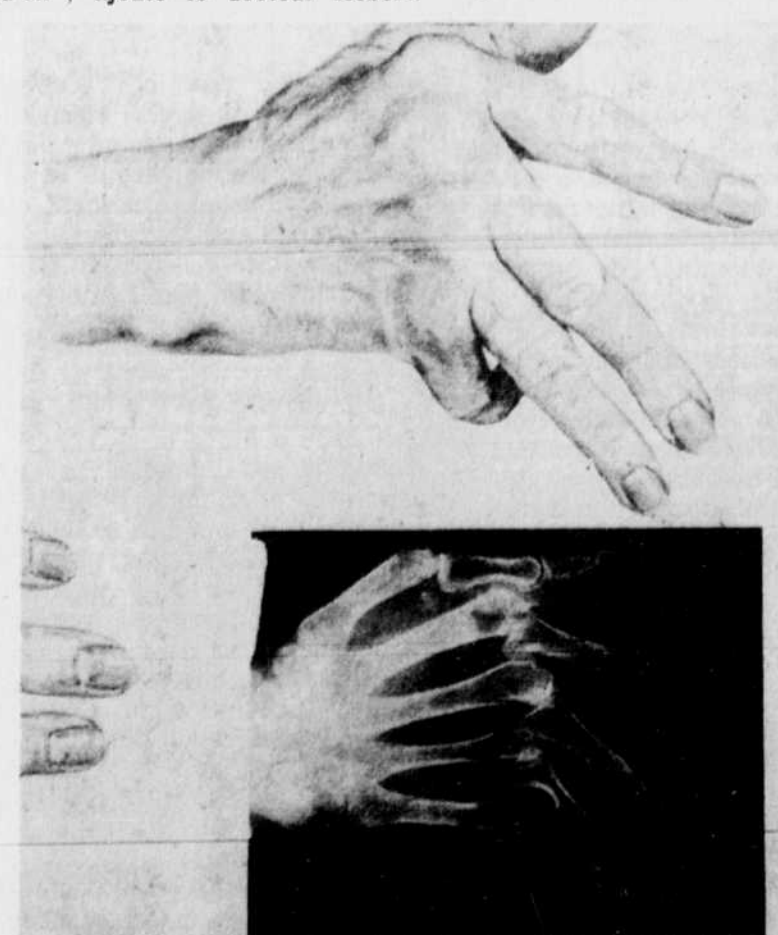
Comme les amygdales

Pour implanter une jointure digitale, le chirurgien enlève la portion malade de l'os de la jointure endommagée. Comme les os des doigts sont creux, les tiges de l'implant sont insérées dans la cavité des os. Pendant le processus normal de cicatrisation, des tissus fibreux se forment autour de l'implant et le retiennent en place.

Froidement comme ça, l'opération paraît plutôt rebutante. Pourtant, c'est aussi simple que de se faire enlever les amygdales... ou presque. "Le traitement nécessite une couple de jours d'hospitalisation", indique le docteur Hébert. "Mais l'intervention proprement dite n'est pas douloureuse puisque nous ne touchons pas aux ligaments. Souvent, il n'y a qu'une anesthésie locale au bras. Le patient ne sent à peu près pas l'intervention."

La main traitée est immobilisée sous les pansements pendant une période de trois à six semaines. Par la suite, le patient doit se soumettre à une période de réhabilitation s'échelonnant de trois à six mois. "Il n'y a pratiquement pas de réactions négatives à l'implant. Toutefois, ce traitement est difficilement réalisable lorsque la personne est trop âgée. Les os sont alors trop friables", constate le docteur Hébert.

"Nous avons déjà pratiqué ce genre d'intervention sur des jeunes de 10 ans. C'est toutefois vers la quarantaine que le traitement est le plus souvent utilisé. Mais nous ne refaisons pas une main... nous la corrigeons et la rendons fonctionnelle."



Cette main déformée par l'arthrite rhumatoïde peut être corrigée par la pose d'un implant en silicone. Un patient traité peut recouvrer de 40 à 50 pour cent de l'usage normale de sa main.

Les personnalités de notre économie

Claude Brouillette

Le vice-président de Chaussures H. H. Brown du Canada : businessman au lieu de musicien

RICHMOND — M. Claude Brouillette, le vice-président exécutif de Chaussures H.H. Brown du Canada, de Richmond, n'a pas les bleus.

Contrairement au businessman de la chanson de Claude Dubois qui "aurait voulu être un artiste pour pouvoir faire son numéro" et qui a l'impression de perdre sa vie entre ciel et terre, le businessman à la tête d'une compagnie occupant une place majeure dans l'industrie de la chaussure canadienne est heureux de son sort.

S'il a choisi de jongler avec les graphiques de production et de ventes au lieu de pianoter ou de jouer du violon et du saxophone, c'est uniquement par choix et par goût. Car il avait le choix... et le goût.

M. Brouillette est en effet issu d'une famille de musicien. Sa mère était une bonne musicienne et une cantatrice que plusieurs Québécois ont pu entendre à l'opéra et à la radio, notamment sur les ondes de CBF, à Montréal, et de CHLT, à Sherbrooke.

Son jeune frère, Michel, vit de la musique. Ancien chef d'orchestre à Radio-Canada, il a enregistré deux disques que l'on peut entendre régulièrement sur la bande MF.

Mais M. Claude Brouillette a préféré les affaires. "Je peux jouer du violon, du saxophone et du piano. Mais je l'ai toujours fait comme

passé-temps, jamais avec l'idée d'y faire carrière. Depuis six ou sept ans, je n'ai plus jamais touché au violon et au saxophone. Je joue encore un peu du piano... je manque de temps."

Cet homme est né à Richmond où son père menait de front deux carrières: bijoutier et optométriste. Il a sept frères et une sœur. "Elle était tellement mal pris entre huit gars. Elle n'a pas enduré ça. Elle est maintenant religieuse et travaille à Cuba", de dire M. Brouillette en riant. Il souligne que quatre de ses frères suivent les traces du père, trois en tant que bijoutiers et un en tant qu'optométriste.

De Montréal à Richmond

Mais qu'est-ce qui l'a amené, lui, à faire carrière dans la chaussure?

"Un peu le hasard. Mon père est mort alors que j'étais très jeune. La famille a déménagé à Montréal mais je revenais souvent à Richmond où j'avais de la parenté et des amis. J'ai terminé mes études à Montréal, la philosophie et un baccalauréat en sciences à l'Université de Montréal, et je suis revenu m'établir à Richmond. Chaussures H.H. Brown ou-

vrait son usine. J'ai fait une demande d'emploi et j'ai été embauché."

Ainsi commençait sa carrière chez Chaussures H.H. Brown où il a gravi rapidement les échelons avant de se voir nommé gérant de l'usine en 1966, puis vice-président à la production en 1969 et vice-président exécutif et gérant général en 1972.

M. Claude Brouillette a grandi avec sa compagnie. Il a tout fait. Il s'est occupé des ventes et de l'ex-

tout roule sur billes, ce sont plus de 800 travailleurs qui y gagnent leur vie.

L'ennemie no 1 de l'industrie canadienne de la chaussure a-t-il les yeux bridés et travaillent-ils à Taiwan ou en Corée ou bien est-il un mangeur de spaghetti? Ou encore vit-il en Tchécoslovaquie, en Roumanie ou en Chine?

A cela, M. Brouillette qui est vice-président de l'Association des ma-

Une
entrevue
de
Gilles
Fisette



pédition. Il a ouvert la plupart des territoires de ventes.

"Dans ce temps-là, on fabriquait 200 paires de souliers par semaines. Aujourd'hui, ce sont 7.000 paires de souliers, de bottes, de bottines par jour qui sortent de Richmond; quelque 7.000 clients, un chiffre d'affaires de plus de 40 millions par année dont 10 millions \$ en salaires", lance-t-il.

Et ces produits se retrouvent aux pieds d'hommes et de femmes, un peu partout au Canada, autant dans les pieds de monsieur ou de madame Nimpoque, du draveur de la Colombie-Britannique, du travailleur de la Baie-James, du militaire de St-Jean, du policier de Toronto, du skieur au Mont Saint-Anne ou Bellevue ou de la commerçante de Winnipeg. Et neuf fois sur dix, les souliers du vice-président auront été fabriqués à Richmond. L'autre fois, ce seront des souliers de toilette que ne fabrique pas la compagnie.

Présentement, les trois usines de Richmond emploient environ 400 personnes. Normalement, lorsque

nufacturiers de chaussures du Canada, répond que l'industrie ne compte pas sur des quotas pour assurer sa relance.

"Présentement, les principales difficultés que nous confrontons sont d'ordre économique. Nous sommes affectés par la crise. Dès que celle-ci sera passée, nous reprendrons notre essor. Les quotas actuels sont dérisoires et l'industrie sait qu'elle doit compter que sur elle-même pour survivre. Aussi, c'est grâce à la réduction des coûts de production et d'administration, à la baisse de nos prix, à l'excellence de notre service, à la qualité de nos produits et à l'amélioration de notre productivité que nous demeurons en affaires."

Quant à son avenir, M. Brouillette espère la vivre en Estrie, une région qui imprègne chaque goutte du sang qui coule dans ses veines. "J'adore mon travail. Je ne trouve pas ça difficile. Il y a beaucoup de stress mais ça ne m'empêche pas de dormir et chaque matin, je suis prêt à accomplir ma tâche..."



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le vice-président exécutif de Chaussures H.H. Brown, M. Claude Brouillette, a délibérément choisi la vie d'artiste... de la chaussure.

Nécessité de renforcer le marché intérieur dans les pays d'Europe...

COPENHAGUE (d'après AFP et REUTERS) — Les dix chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE ont reconnu samedi à Copenhague la nécessité de renforcer le marché intérieur européen pour faire face à la crise mondiale et aux menaces de guerre commerciale entre pays industrialisés.

Fait sans précédent, le 24ème conseil européen a consacré l'essentiel de ses délibérations, vendredi et samedi, à l'examen des mesures à prendre à l'échelle européenne pour tenter de relancer l'économie, notamment par l'investissement, et lutter contre le chômage. Celui-ci touchera 12 millions de personnes dans la communauté économique européenne en 1983, soit dix pour cent de la population active.

Cette préoccupation, relèvent les observateurs, a infléchi certaines positions nationales jusqu'alors souvent très radicales.

Le président français François Mitterrand s'est fait le principal avocat du "renforcement et de la défense du marché intérieur" communautaire afin de résoudre les problèmes sociaux du marché commun et affronter les menaces commerciales venant des Etats-Unis et du Japon.

Espagne et Portugal

Les dix sont par ailleurs tombés d'accord pour retarder une fois de

plus l'examen en profondeur des problèmes qui doivent être résolus avant l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la communauté. Sur ce plan, un consensus s'est dégagé pour estimer indispensable la solution des problèmes existant avant d'en créer de nouveaux par l'élargissement de la CEE.

En ce qui concerne la coopération politique, les dix ont appelé les nouveaux dirigeants soviétiques à faire une ouverture, en particulier en Afghanistan, précisant que l'Europe était prête à y répondre favorablement. En revanche, ils ont manifesté une grande réserve à l'annonce de la levée, dans quelques jours, de l'état de siège en Pologne.

Les dix ont enfin officiellement approuvé pour la première fois le plan Reagan en vue d'un règlement au Proche-Orient, ainsi que les résolutions du sommet arabe de Fes.

Bébés-phoques

Au cours des discussions, les ministres n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le caractère des restrictions commerciales destinées à empêcher le massacre des bébés-phoques.

Les participants ont décidé de reporter toute décision à propos du caractère volontaire ou obligatoire d'éventuelles sanctions contre les importations de peaux de bébés-phoques en provenance du Canada à une prochaine réunion fixée au 17 décembre.

Inflation et exportation

Toutefois, a-t-il poursuivi, l'administration socialiste a préféré prendre les devants afin de couper court à la spéculation, celle-ci provoquant des sorties de capitaux "qu'il faut enrayer de manière draconienne".

Mais, outre la nécessité de combattre la spéculation, M. Boyer a justifié cette décision par l'urgence de venir en aide à l'exportation, afin de réduire le déficit commercial et, surtout, celui des paiements courants.

La compétitivité des produits espagnols sur les marchés étrangers subit en effet le contre-coup de la très forte inflation dont souffre l'Espagne, nettement supérieure à celle de ses concurrents européens.

La peseta flotte

En annonçant la première décision prise par le gouvernement socialiste, tout juste 24 heures après son entrée en fonction, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Miguel Boyer, a précisé que la peseta "flotterait" désormais librement, son cours étant déterminé par le marché à partir de sa nouvelle parité sans aucune intervention de la banque centrale.

Malgré la coûteuse politique de

AVIS PUBLIC

ou

AVIS AUX ANNONCEURS

Un nouveau centre d'achats ouvre ses portes au Québec demain

En fait, à chaque jour cette semaine vos clients se tourneront vers de nouvelles sources de produits et services. De la mode à l'ameublement. De l'automobile à la voiturette d'enfant. Des appareils ménagers à la quincaillerie. Du restaurant au réfrigérateur. Ce centre d'achats offre

non seulement tout cela mais il en assure la livraison dans les foyers de nos clients.

Vous avez probablement deviné qu'il s'agit de votre quotidien. En fait, les Canadiens* considèrent leur quotidien comme le média numéro un pour l'information concernant leurs achats.

Le quotidien... un média en contact avec les Canadiens.

Chaque jour le quotidien rejoint des milliers de gens. Il reflète les tendances et le mode de vie de son environnement. Informations, où acheter, quoi acheter. Il est comme un centre d'achats qui offre de tout pour tous. Communiquez avec le représentant de votre journal et renseignez-vous sur le meilleur moyen de profiter au maximum des avantages de ce nouveau centre d'achats.



la tribune

... un média en contact avec le Québec

*NNRS National Newspaper-Readership Study.

"ON VOUS ATTEND"

LE QUARTIER ALEXANDRE



une papeterie
ORIGINALA
des cadeaux
EXCLUSIFS!

196 rue Alexandre,
Sherbrooke, Qué. J1H 4S7
Tél.: 819-569-1149

"Les beaux Frocs"

Maurice Ferland
Prêt-à-porter

Alexandre
Sherbrooke, Qué.
J1H 4S8

Tél.: 564-8777

**MAGASIN
RAYMOND
LEMIEUX INC.**

FABRICATION & INSTALLATION
DE TENTURES
STORES VERTICAUX
TAPISSERIE
TOILES A FENETRES DE TOUTES
GRANDEURS
POLES A RIDEAUX
TEL.

819 — 569-5987

26, RUE ALEXANDRE
SHERBROOKE, P.Q.
J1H 4S6



BIBLAIRIE G.G.C. LTEE

66, rue Alexandre
Sherbrooke, Qué. J1H 4S6

Gérald G. Caza,
Président Directeur Général
(819) 566-0344



**MAISON
D'ALIMENTATION
NATURELLE**

- suppléments alimentaires
- vitamines
- poulets de grain
- oeufs fertiles
- herbes médicinales
- denrées

261, rue
Alexandre

Tél.: (819)
567-2404

**MANUEL
MAYORAL**

Artisan-Bijoutier
création-réparation
importation

237 ABERDEEN
569-0785
Sherbrooke



Boutique

Alicia et Hector

Haute couture

Réparation et transformation de
vêtements pour Elle et Lui, aussi, cuir
et fourrures.

Confection pour dames. Spécialités:
Tailles fortes.

243, rue Alexandre
Sherbrooke, Qué. J1H 4S8

Tél.: (819) 566-1850

HARMONIQUE

INSTRUMENTS DE MUSIQUE,
PARTITIONS, FLUTES A BEC,
KITS, ACCESSOIRES,
INSTRUMENTS FOLKLORIQUES,
PERCUSSIONS
SERVICE & CONSEILS

AU: 297 ALEXANDRE
562-8539



— Sacs — Jouets — Chaussures
— Chapeaux de mouton
— Bottes d'hiver

Fabrication artisanale

Philippe Tissier

278, rue Alexandre, Sherbrooke
Tél.: 567-1078

**CAFE
AUX LIVRES**

LIVRES NEUFS et USAGES
ACHAT et VENTE

66 ALEXANDRE — SHERBROOKE
566-7990

LA FRIPONNE



sur commande
des maintenant • 563-5778

☆ Gâteaux aux fruits ou noisettes
☆ Tourtières au millet

BOULANGERIE / PATISserie 125 ALEXANDRE



**le
Bateleur**

CAFÉ BAR

- cuisine naturaliste internationale
- poissons
- fruits de mer
- buffet le midi

Ouvert 7 jours

**NOTRE NOUVEAUTE
Poulet aux grains**

Nouvelle administration
242 Alexandre,
566-7464

VISA MasterCard

**Montez la côte et
économisez!**

RABAIS
DE **20%**

Roger Girard

Horloger - Bijoutier joaillier
Bijouterie Guertin Enr.

Tél.: 562-6852

304 King ouest - Sherbrooke, Qué.

**COURCHESNE
&
LAPALME**

(LES TOILES FILANTES)

ENCADREMENTS
PERSONNALISES

- BOIS • METAL
 - PETITS POINTS
- MONTAGE A SEC ET
LAMINAGE

REPRODUCTIONS
ENCADREES

GRAVURES ANCIENNES,
AQUARELLES

EXPOSITION DE NOEL
"PETITS FORMATS"

ENCADREMENTS
"MUSEE"

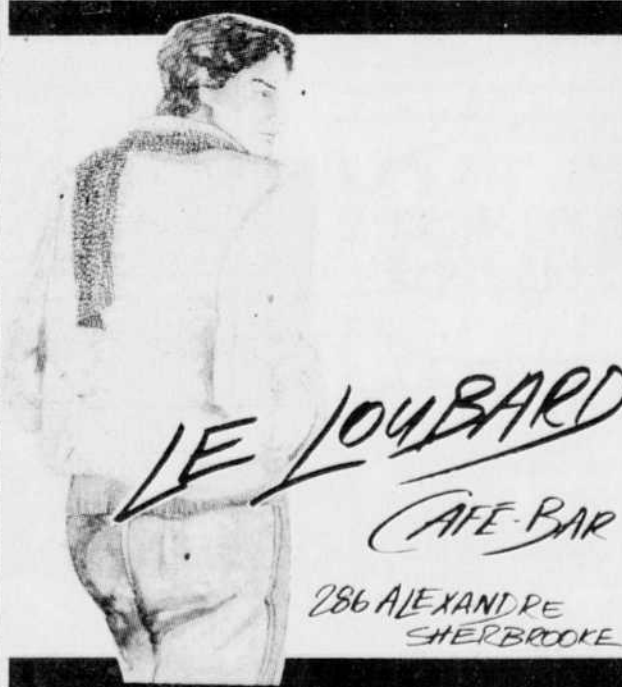
198 ALEXANDRE,
SHERBROOKE
566-8948

l'Enfantaisie

Boutique de jeux
et jouets

Chez nous
les jouets prennent soin
des enfants!

74 rue alexandre
Sherbrooke
566-8553
J1H 4S6



LE LOUBARD
CAFÉ-BAR
286 ALEXANDRE
SHERBROOKE

**COMPTOIR LAITIER
ALEXANDRE**

293 ALEXANDRE
TEL.: 562-0020

ouvert de 9h.30 à 11h.30 p.m.
Salle de réceptions à louer



MANTEAUX confection artisanale
284 ALEXANDRE, SHERBROOKE, Qué. 566-1298



LE LOTUS

Centre d'Epanouissement
de l'Etre

- Raja-Yoga
- Hatha-Yoga
- Atelier de relaxation
- Massage
- Méditation
- Séminaires de croissance

14, rue Alexandre
Sherbrooke, Qué. J1H 4S6
566-8011

**TALBOT
MEUBLES ANTIQUES**

Achats et Ventes d'Antiquités

173 Alexandre
Sherbrooke, P.Q.

Boutique (819) 567-5775
Résidence (819) 569-0339

**centre
du
vitrail**

Certificats-cadeaux
pour cours ou
matériel.
Pièces sur
commande

190, rue Alexandre, Sherbrooke J1H 4S7
(819) 562-2020



DONAT CROTEAU LTEE

Epicier-boucher

Epicerie de choix - Bière et porter
Fruits et légumes
Service prompt et courtois
Service de livraison

378 Alexandre, Tél.: 562-3897-98



**VISITEZ
LE
QUARTIER
ALEXANDRE**

ASSOCIATION DES MARCHANDS DU QUARTIER ALEXANDRE



Le Dr Chase Peterson explique aux journalistes les raisons pour lesquelles Barney Clark a dû subir une autre opération samedi.

La greffe du cœur artificiel n'en est qu'un exemple

La "médecine des pièces détachées" bat son plein

WASHINGTON (AFP) — La greffe d'un cœur artificiel sur un dentiste de 61 ans, jeudi dernier à l'hôpital de Salt Lake City est venue rappeler que l'on est désormais entré dans l'ère de la "médecine des pièces détachées".

"À la fin du siècle, on sera capable de remplacer artificiellement tous les principaux organes du corps humain, à l'exception du cerveau et du système nerveux",

prédit le Dr William Dobelle, de l'institut pour les organes artificiels de New York.

Certes, il ne faut pas s'attendre à ce que la médecine puisse égaler la nature mais, dans plusieurs années, l'usage d'organes artificiels pourrait contribuer à garder en vie des milliers de personnes et à améliorer l'existence de beaucoup d'autres, estime pour sa part M. Clark Colton, professeur de biomécanique à l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT).

Selon l'expression d'un autre scientifique, le Pr Pierre Galletti, de l'université Brown, l'ère de la "médecine des pièces détachées" (spare parts medicine) a commencé. On estime ainsi que la technique médicale permet dès à présent d'obtenir dans un proche avenir de remplacer une cinquantaine de parties du corps humain — organes, membres ou tissus.

Quelque deux à trois millions de "pièces" artificielles ou de prothèses sont déjà "installées" chaque année aux États-Unis, pour un coût total de plus d'un milliard de dollars, selon une publication de la société d'assurances médicales américaine Blue Cross Blue Shield.

Ces "pièces détachées" vont du cœur artificiel aux prothèses de membres fonctionnant grâce à des microprocesseurs, en passant par les valves cardiaques, la peau, les articulations ou même les vaisseaux sanguins artificiels.

L'implantation à l'hôpital de l'université de Salt Lake City du premier cœur artificiel permanent (des pompes cardiaques avaient déjà été utilisées temporairement dans l'attente d'une transplantation) est pour le moment l'exemple le plus remarquable des promesses de la biomécanique.

Barney Clark dans un état "sérieux"

...à la suite d'une autre opération

SALT LAKE, Utah (AFP) — L'état de M. Barney Clark dont le cœur artificiel bat depuis mercredi, était "sérieux" samedi soir après une opération résultant d'un "incident mineur" à l'hôpital de l'université de l'Etat d'Utah, à Salt Lake City.

L'intervention chirurgicale de samedi pratiquée par le Dr William Devries est la première depuis la greffe du cœur artificiel. L'opération, qui a duré une heure, consistait à éliminer l'air relâché dans le tissu cellulaire à la suite de la rupture de plusieurs alvéoles pulmonaires.

Le cœur artificiel n'était en rien responsable de ce problème et les fonctions cardiovasculaires du patient n'ont aucunement été affectées, a dit le Dr Devries, le seul chirurgien autorisé par l'administration fédérale de la santé à tenter cette opération.

Les premières informations de source médicale avaient indiqué, rappelle-t-on, que l'opération avait été décidée à la suite d'une fuite d'air décelée dans un tuyau reliant le cœur artificiel au compresseur.

M. Clark a souffert toute sa vie d'emphysème pulmonaire modéré et ses poumons sont naturellement moins souples du fait de son âge, a expliqué le Dr Devries. Ceux-ci avaient reçu davantage d'air lors que le patient avait été branché sur un poumon artificiel pendant la greffe. Ces facteurs combinés ont été la cause des ruptures.

L'équipe chirurgicale est satisfaite de l'état du dentiste retraité. Le Dr Devries a précisé qu'il avait traité trois ou quatre alvéoles endommagées et que d'autres, toutes petites, éclatées également, avaient été laissées telles quelles parce qu'il valait mieux les laisser se cicatriser d'elles-mêmes. Une sonde a été introduite dans la paroi thoracique de l'opéré afin de pomper tout air qui pourrait encore s'y échapper avant la cicatrisation parfaite des alvéoles.

La greffe du cœur de mercredi soir avait duré sept heures et le cœur en polyuréthane et métal inventé par le Dr Robert Jarvik pompe 7,2 litres de sang par minute — un débit normal —, alors que le cœur malade de M. Clark ne pompait qu'un litre par minute.

Le Dr Chase Peterson, responsable du département de chirurgie de

l'hôpital, a déclaré que le rythme du pouls avait été relevé de 85 à 90 battements par minute et que la température du patient était très légèrement supérieure à la normale.

Il a dit que son patient savait très bien qu'il mourrait un jour ou l'autre des complications de l'opération. "Je souhaite que ce ne soit

que dans cinq ou dix ans", a-t-il dit.

Barney Clark a d'ailleurs signé avant l'opération un document de onze pages détaillant les risques énormes de cette greffe unique dans les annales de la médecine. Il possède une clé et peut à tout moment décider d'en finir en arrêtant le moteur du compresseur activant le cœur.

Résultats

Date	03-12-82	777127	50 000\$
77127	5 000\$	127	50\$
7127	250\$	27	5\$

Mini Loto

1	maison de 60 000\$ (ou 50 000\$ en argent)
228G388	

5	versement initial — 12 000\$ (ou 10 000\$ en argent)
884A045	923A598 821B604
	747B770 466C797

50 lots de 1 000\$ chacun

	575B416	780D971
285A428	684B372	826D497
288A251	811B178	886D339
358A668	875B741	961D204
451A503	915B519	212E663
505A886	924B006	626E259
575A085	300C174	660E695
597A572	313C996	766E183
605A995	472C502	785E342
684A821	559C087	858E480
974A132	901C333	899E350
241B534	932C538	233G856
275B198	271D959	472G701
364B656	470D838	541G735
372B890	548D528	624G436
444B002	575D636	658G671
496B437	772D895	981G507

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Résultats

Date	03-12-82	21 23 27 29 31 35	100 000,00\$ approx
6/6	4	58 549,20\$	
5/6+	2	70 259,00\$	
5/6	253	833,10\$	
4/6	7,112	82,30\$	
Ventes totales		2 543 717,00\$	
MISE-TÔT		5 11 17 33	
Gagnants		765	
Lot		65,30\$	

Date	03-12-82	322292	500 000\$
322292	50 000\$	292	25\$
22292	1 000\$	92	10\$

La Quotidienne

Semaine du

29 nov.

Numéros décomposables

L	M	M	J	V	S
5042	0516	5668	0952	8715	1514

Numéros bonis

7 777\$

Non décomposables

110581	603500	107441	598830	316983	626659
--------	--------	--------	--------	--------	--------

Date	04-12-82	6 17 24 36 38 46	500 000,00\$ approx
6/6	0	227 916,80\$	
5/6+	1	148 249,80\$	
5/6	76	1 166,70\$	
4/6	3,870	58,90\$	
3/6	61,239	10,00\$	
Ventes totales		2 900 325,00\$	

500 000\$ garantis en 6 / 6.
Les montants inscrits en 6 / 6 et 5 / 6 plus, en l'absence de gagnants forment le cumul du gros lot en 6 / 6.

Vendredi prochain
lots bonis à la MINI LOTO

1 MAISON DE 60 000\$

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Le président Reagan s'adresse à son homologue costaricain, Luis Alberto Monge, après avoir été interrompu par un membre communiste à la Chambre des députés, à San José.

Reagan en Amérique latine

Pas de percée diplomatique spectaculaire

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan n'a guère réussi de percée diplomatique spectaculaire lors de sa tournée en Amérique latine mais il a affirmé à son retour à Washington "avoir beaucoup appris" d'un voyage "très constructif".

Ce voyage éclair de cinq jours a commencé par un succès au Brésil mais a frisé l'échec en Colombie, lorsque M. Reagan a dû écouter le président Belisario Betancur prendre à contre-pied les principaux aspects de la politique de Washington en Amérique latine.

Le chef de l'Etat colombien, qui a décliné une amnistie avec la guérilla, a notamment préconisé devant M. Reagan le retour de Cuba au sein de l'Organisation des états américains.

Reagan surpris

Prenant Ronald Reagan par surprise, M. Betancur lui a fait reconnaître qu'il était venu en Amérique latine sans avoir grand chose de nouveau à proposer. "Je suis venu sans programme préconçu, pour écouter et pour apprendre, a répondu le président américain en cherchant à se démarquer de l'idée d'une Amérique latine, "arrière-cour des États-Unis".

Interrogé sur cet épisode à son arrivée à Washington, M. Reagan a affirmé avoir "établi une amitié très étroite avec M. Betancur malgré son discours".

À l'exception d'un "crédit-relais" de \$1,2 milliard, spectaculairement accordé au Brésil, les ministres éco-

nomiques de M. Reagan mobilisés pour la tournée n'ont guère sorti de leurs serviettes que quelques concessions commerciales encore en gestation.

Ces ouvertures, accompagnées d'un vote de confiance sans équivoque du président américain dans la politique économique brésilienne, ont permis d'amorcer des relations privilégiées entre les États-Unis et le Brésil, les deux principales puissances économiques du nord et du sud du continent.

"Nous méritons davantage de soutien", a cependant déclaré pour sa part le président du Costa Rica, M. Luis Alberto Monge, en demandant "une coopération économique urgente dès maintenant". Le président du Honduras, M. Roberto Suazo Cordova, s'est montré tout aussi insistant en soulignant que la crise économique risquait de favoriser les éléments anti-démocratiques dans la région.

Sur le plan économique, M. Reagan a repris son credo en faveur du libéralisme, des mesures draconiennes d'austérité et du secteur privé. Il a fait à São Paulo, l'une des capitales économiques du monde en développement, dans un pays frappé par une grave crise financière.

La maison de Clark saccagée

DES MOINES (Washington) (AP) — Des cambrioleurs ont saccagé la maison de Barney Clark alors qu'il était opéré à Salt Lake City pour recevoir le premier cœur artificiel.

Le fils aîné de Barney Clark, Gary, a déclaré qu'il n'avait pas remarqué que des objets aient disparu de la maison familiale à Des Moines.

Selon lui, la "visite" de la maison s'était limitée à "ouvrir les tiroirs et répandre leur contenu sur le sol" comme si les cambrioleurs recherchaient quelque chose.

Gary Barney, son frère et sa sœur étaient "absolument bouleversés" a-t-il déclaré.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



COURS D'ANGLAIS

DESCRIPTION:

Le cours Anglais langue seconde est destiné aux étudiants dont la langue maternelle est autre que l'anglais. L'objectif principal du cours est d'améliorer la compréhension et l'expression orale et de faciliter la communication des participants en anglais. Au premier cours, à la suite d'un examen écrit, les étudiants seront divisés en groupes, selon le niveau débutant, intermédiaire ou avancé. Pour encourager l'attention personnelle entre les étudiants et le professeur, le nombre d'inscriptions est limité à 15 étudiants par section. La discussion en classe y est encouragée et substitue aux exercices de laboratoires de langues.

CRÉDITS:

3 crédits supplémentaires à Bishop's University par semestre. Une attestation d'étude sera accordée à la fin des deux semestres pour les cours complétés et réussis.

HORAIRE:

Un soir par semaine: lundi ou mardi ou mercredi ou jeudi (votre choix) de 19 h à 22 h, dès la semaine du 10 janvier au 30 avril 1983. Tous les niveaux sont donnés chaque soir.

FRAIS DIVERS:

- \$15,00 pour la demande d'admission pour les nouveaux étudiants seulement (non remboursable);
- \$65,00 pour les frais de scolarité, \$435,00 pour les étudiants étrangers au pays;
- \$2,00 pour les frais de service des étudiants à temps partiel.

Pour de plus amples renseignements:

Mme H.B. Taylor, coordonnatrice
Bureau de l'éducation permanente
BISHOP'S UNIVERSITY
Lennoxville, Québec, J1M 1Z7 (819) 569-9551
ou soir et fin de semaine 569-7878.

la tribune — l'information générale

Congrès de la FPJQ

Un comité chargé de définir la notion de conflit d'intérêt chez les journalistes

QUEBEC (PC) — L'affaire Gobeil, cette histoire concernant l'ancien directeur de la section sportive du journal La Presse ayant reçu plus de \$50,000 à titre d'intermédiaire dans l'organisation d'un spectacle de boxe, a connu des rebondissements, dimanche, au colloque de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

En assemblée générale, les membres ont voté unanimement la création d'un comité ad hoc, formé des dirigeants de la FPJQ, afin de trouver une définition exhaustive de la notion de conflit d'intérêt chez les journalistes et d'en faire l'objet d'un colloque ou de recommandations dans un proche avenir.

"Il ne s'agit pas d'un vœu pieux, a défendu le journaliste Guy Lamarche et proposeur de cette résolution. Bien plus qu'une question morale, a-t-il expliqué, cette notion des conflits d'intérêt concerne l'aspect professionnel et engage notre crédibilité envers le public que nous informons quotidiennement."

Conventions collectives

Pendant les dix minutes qu'a duré le débat, le nom de Pierre Gobeil n'a jamais été prononcé ouvertement bien qu'il était difficile de ne pas associer les révélations de la semaine dernière à la présentation de cette résolution au 14ème congrès de la FPJQ.

Si ce comité ad hoc a fait l'u-

nanimité parmi les participants, certains ont souhaité que cette analyse soit appuyée sur un document de travail, qu'un journaliste d'une section sportive participe aux délibérations et qu'il ne faudrait pas pour autant jouer au directeur de conscience. Comme point de départ, certains intervenants ont suggéré d'étudier les conventions collectives incluant cette notion et que les cadres des entreprises de presse n'y soient pas exemptés comme c'est le cas à certains endroits.

Sans prendre position dans cette histoire, les journalistes présents ont laissé entendre qu'il fallait profiter de cette affaire pour clarifier une question qui traîne dans le décor depuis plusieurs années.

Par ailleurs, reportée à la présidence de la FPJQ, Raymonde Provencher et son équipe se rendront prochainement au cégep de Jonquière pour rencontrer la direction du collège et les étudiants qui contestent la qualité de l'enseignement reçu dans le cadre du cours de journalisme. "Après quoi, s'il y a lieu, nous ferons un rapport au ministère de l'Éducation", indique la présidente.

La majorité des voix aux représentants du public au Conseil de presse?

QUEBEC (PC) — Le Conseil de presse du Québec devrait compter une majorité de membres en provenance du public au sein du comité qui étudie les plaintes portées devant lui, croit la direction de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

Aussi, la direction de la FPJQ suggère au conseil de presse d'accorder la majorité des voix aux représentants du public au sein de ce comité, soit cinq membres sur neuf.

Les quatre autres représentants devraient être deux journalistes et deux dirigeants choisis parmi les médias d'information, selon la FPJQ.

Lors du 14e congrès annuel de la FPJQ, en fin de semaine à Québec, on a souligné que le public était le premier concerné par les plaintes déposées devant le Conseil de presse.

De plus, les journalistes et la direction des médias possèdent d'autres façons de défendre leur

point de vue face aux plaintes du public.

Permanent

A son congrès, la Fédération professionnelle des journalistes a également annoncé qu'elle aurait désormais un permanent.

Ce permanent, choisi parmi quelque 250 candidatures, est M. Jean-Pierre Gagné, ancien journaliste de Radio-Canada et expert en sociologie au Cégep de Limoilou.

Le congrès de la Fédération qui regroupe 800 journalistes québécois, a également approuvé un budget de dépenses de \$62,720 pour l'année 1983.

Le choc de l'informatique: retard affolant du Québec

MONTREAL (PC) — "Il faudrait qu'on cesse enfin de discuter du français ou de l'anglais à l'école et qu'on s'occupe de ce qui est vraiment important, c'est à dire de la science. Nous sommes la province canadienne qui donne le moins de place aux sciences à l'élémentaire. C'est une tragédie."

Qu'une telle déclaration ait pu être faite en fin de semaine par M. Gilbert Paquette, ministre d'un gouvernement péquiste, au beau milieu d'un colloque consacré à l'informatique et organisé par la section Montréal-Centre du Parti Québécois, cela illustre magnifiquement l'importance du "virage psychologique" que prend présentement le gouvernement du Québec, en même temps que le virage technologique.

Portrait affolant

Tous les conférenciers, aussi bien les ministres que les autres, ont dressé un portrait affolant du choc de l'informatique que commence à vivre notre société. Tous ont insisté sur le retard du Québec en cette matière et sur l'urgence de redonner aux sciences et à la technologie l'importance sociale et politique qu'elles ont réellement. Les représentants du gouvernement Lévesque ont reconnu d'ailleurs que le virage psychologique requis n'a pas encore pénétré également dans tous les ministères.

Ils ont parlé de "mutation sociale inéluctable", de "révolution technologique aussi importante que l'introduction de la machine à vapeur", du "plus grand péril qu'ait connu notre économie", du "défi sans précédent à notre identité culturelle", de notre retard inquiétant et de "l'urgence d'agir pour ne pas être écrasés".

Airbus au Québec: des chances de plus en plus excellentes (De Bané)

TROIS-RIVIERES (PC) — Les chances qu'Airbus vienne s'implanter au Québec, et encore plus dans la région de Trois-Rivières, seraient de plus en plus excellentes. C'est ce qu'a laissé entendre le ministre des Pêches et des Océans au Canada, M. Pierre De Bané, au club Canipco, où avait lieu le 9e dîner-bénéfice annuel de l'Association libérale fédérale du comté de Trois-Rivières.

Le ministre De Bané a admis que les négociations entre le gouvernement canadien et le consortium Airbus d'Europe progressaient plutôt lentement et qu'une décision ne serait définitivement prise que dans un an environ.

"Le Canada est certes intéressé à faire partie de ce consortium. Il est même prêt à déboursier de \$500 à \$800 millions pour assurer l'implantation de cette industrie chez-nous", de dire le ministre De Bané. "L'Europe devra toutefois donner des conditions abordables pour que le Canada accepte de faire partie du consortium, tels des bénéfices appréciables et de garantir un fort nombre d'emplois stables", a-t-il ajouté.

Selon M. De Bané, la Mauricie serait bien placée pour l'implantation du projet Airbus. "Il est assuré que si les négociations sont fructueuses, Airbus s'implantera au Québec, de dire le ministre.

"Nous avons maintenant le choix entre l'informatisation et le sous-développement, a déclaré par exemple M. Gilbert Paquette, en rappelant une étude britannique selon laquelle une informatisation rapide fait perdre 5 pour cent des emplois tandis que l'absence de réaction en fait perdre plus de 10 pour cent."

Investissements

Le gouvernement du Québec n'ignore pas l'impact qu'aura sur l'emploi l'informatisation des bureaux et des usines, a dit M. Paquette, mais nous n'avons pas vraiment le choix. C'est à nous de trouver les moyens d'en tirer le meilleur profit possible, en concertation.

La crise économique ne sera vaincue, selon lui, que lorsque de nouveaux procédés seront au centre de notre développement économique.

D'autre part, pour combler son retard scientifique et prendre le "virage technologique" indispensable, le Québec devra augmenter d'au moins \$250 millions par année ses investissements en recherche et en développement technologique, selon deux conférenciers: MM. Gilbert Paquette et Bernard Landry, respectivement ministres délégués à la Science et à la technologie et ministre du Commerce extérieur.

Cela obligera à gratter tous les fonds de tiroirs, ont-ils dit, et à dé-

tourner dans cette direction toutes les économies réalisées ailleurs. Cela implique aussi une participation importante des Sociétés d'Etat qui ne devront pas hésiter à emprunter pour ce faire.

"La baisse prochaine des investissements d'Hydro-Québec devrait notamment libérer des marges d'emprunt pour d'autres types d'investissements urgents", a précisé M. Paquette.

Godin n'a pas eu droit à la table d'honneur

MIAMI (PC) — A défaut de la table d'honneur, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration Gerald Godin a dû se contenter de prendre place à une des multiples tables rondes lors du dîner d'ouverture de la conférence de Miami sur les Caraïbes en compagnie de nombreux représentants des Caraïbes et d'Amérique centrale.

M. Godin remplaçait au pied levé son collègue aux Affaires intergouvernementales Jacques-Yvan Morin, retenu au Québec par le jugement de la Cour suprême sur le droit de veto constitutionnel qui sera connu aujourd'hui.

Le ministre Jacques-Yvan Morin, qui devait à l'origine effectuer cette tournée, avait été invité à la table d'honneur en sa qualité de vice-premier ministre. On n'a toutefois pas voulu accorder le même privilège à M. Godin alléguant que celui-ci n'était qu'un simple ministre.

Dans l'entourage du ministre on cachait mal sa déception et on soupçonnait qu'Ottawa n'était pas étranger à cette décision de toute dernière minute attribuée à l'organisation du protocole du vice-président américain George Bush.

La présence de M. Godin à ce dîner officiel démontre l'intérêt croissant que porte le Québec à cette région du monde.

Le vice-président des Etats-Unis George Bush, le président du Panama et plusieurs premiers ministres des gouvernements des Caraïbes et d'Amérique centrale assistaient à ce dîner de même que des financiers des Caraïbes, d'Amérique centrale, des Etats-Unis et du Canada, et plusieurs représentants d'organismes internationaux.

Cette conférence est considérée par le Québec comme une occasion exceptionnelle de se faire connaître aux preneurs de décisions de cette région du monde avec qui il entretient des relations des plus étroites en Amérique, exception faite des Etats-Unis.

M. Godin en était hier à la première journée d'une tournée officielle de cinq jours en Floride et en Georgie.

Peu de temps après son arrivée, il rencontrait le gouverneur de la Floride, M. Bob Graham, avec qui il a eu des discussions qualifiées de cordiales sur des sujets "d'intérêt commun".

CENTRES GO

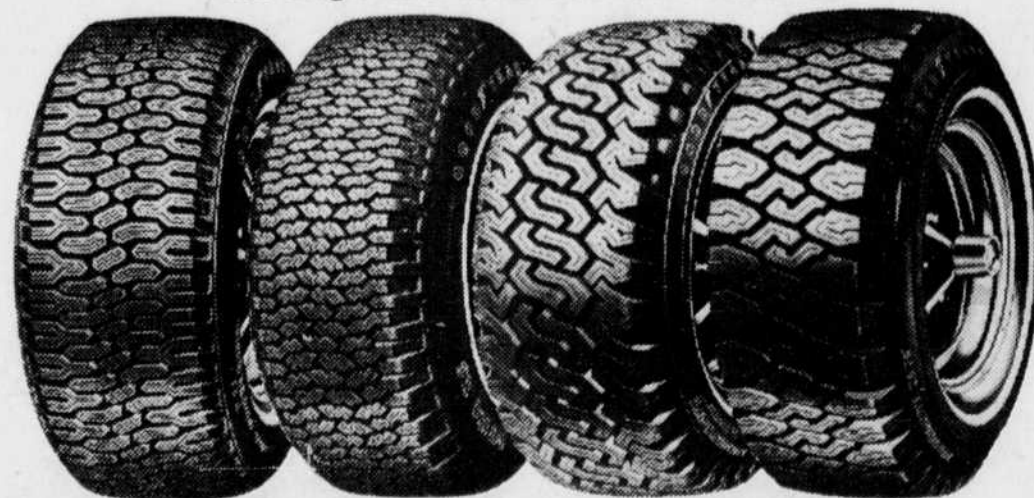
GOOD YEAR

LES SPÉCIALISTES DES PNEUS D'HIVER.

VOUS POUVEZ
ÉCONOMISER
JUSQU'À
84\$
POSE COMPRISE. LA PAIRE.

TOUS NOS
PNEUS D'HIVER
SONT À RABAIS.

Rendez-vous au Centre Go aujourd'hui. Vous y trouverez une gamme complète de pneus d'hiver. Au Centre Go, vous trouverez les pneus d'hiver qui répondent exactement à vos exigences. Et ils sont tous à rabais!



LES SPÉCIALISTES DES ENTRETIENS POUR L'HIVER

ENTRETIEN DES FREINS
84.95
LA PLUPART DES VOITURES

VOTRE CHOIX.
2 ROUES, DISQUES À L'AVANT OU 4 ROUES, TYPE À TAMBOUR.
REGARNISSAGE, PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE COMPRIS.
Nous posons des garnitures/sabots de freins en amiante de première qualité, regarnissons les tambours/rotors, regarnissons les roulements des roues avant, vérifions les autres pièces des freins, faisons un essai sur route.
RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DE NOTRE GARANTIE DE 24 MOIS/40,000 KM.

VENTE DE BATTERIES
POWERGUARD
10\$
DE RABAIS

La meilleure batterie sans entretien de Goodyear. Jusqu'à 40% plus puissante que les batteries d'équipement d'origine. Garantie au prorata de 60 mois.

Offre en vigueur jusqu'au 18 déc. 1982

VIDANGE ET REMPLISSAGE AU
32.95
4 CYL. LA PLUPART DES VOITURES

PRESTONE II
Vidange sous pression du système de refroidissement, jusqu'à huit litres d'antigel/liquide de refroidissement Prestone II dans le radiateur et vérification de 6 éléments du système de refroidissement.

CENTRES GO GOOD YEAR

2025 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE 569-9288

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 7h.30 a.m. à 5h.30 p.m.

samedi de 7h.30 à midi
Raymond Toulouse, gérant

83433

Les femmes députés: peu d'espoir de voir leur nombre augmenter fortement

OTTAWA (PC) — Les femmes députés demeurent une petite force au Parlement et les espoirs de voir leur nombre augmenter fortement sont peut-être prématurés.

Les parlementaires et féministes les plus optimistes estiment que les femmes pourraient doubler leur représentation à 32 députées à la prochaine élection fédérale, qui devrait avoir lieu dans deux ans.

De nouveaux espoirs sont nés lorsque des

femmes ont remporté deux des trois élections complémentaires le 12 octobre. Les gagnantes — la Néo-Démocrate Lynn McDonald et la Conservatrice Jennifer Cossitt — ont porté le nombre de femmes députées à 16, ce qui est un record.

Mais pour chaque optimiste on compte facilement au moins un pessimiste qui pense que les femmes peuvent espérer n'enlever qu'une dizaine de sièges au prochain rendez-vous aux urnes. Leurs espoirs sont assombris par les piètres résultats électoraux des femmes jusqu'à présent.

Au lieu de partager plus ou moins égale-

ment avec les hommes le pouvoir aux Communes qui comptent 282 sièges, les femmes sont une minorité de 5.6 pour cent.

Un progrès fortuit

Le progrès a été non seulement lent mais fortuit. En 1968, la représentation des femmes retombait à une unité.



Judy Erola

Grace MacInnis ayant été la seule élue.

Sept femmes se sont vu confier un portefeuille ministériel: Judy Erola, Monique Bégin, Jeanne Sauvé, Flora MacDonald, Ionna Campagnolo, Judy LaMarsh et Ellen Fairclough, qui devint la première en 1967.

Un signe encourageant pour la reconnaissance des femmes au sein du Parlement est apparu en 1980 lorsque l'une d'elles, Mme Sauvé, fut la première à être nommée présidente de la Chambre.

Mais comme le disait dans une interview la Conservatrice Flora MacDonald, au rythme où vont les choses il faudra 600 ans avant que les femmes occupent la moitié des sièges, ce qui est l'idéal de plusieurs féministes.

La représentation féminine aux Communes s'améliorera à mesure que les femmes se frayeront un chemin vers l'administration municipale, le Droit et d'autres professions d'où sont issus de nombreux députés (au masculin).

Le nombre de femmes candidates aux élections augmente régulièrement, surtout de-



Ellen Fairclough

puis 1974, où pour la première fois plus de 10 pour cent de tous les candidats (au neutre) étaient des femmes.

Et bien que la discrimination contre les femmes subsiste toujours dans les milieux politiques et électoraux, elle disparaît petit à petit.

Les relations Acadie-Québec deviendront plus directes

MEMRAMCOOK, Nouveau-Brunswick (PC) — Les relations entre le Québec et l'Acadie pourraient bien, dans un avenir rapproché, devenir plus directes et prendre une tournure beaucoup plus formelle.

C'est ce qui ressort des propos qu'a tenu, samedi, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, lors d'un colloque Acadie-Québec qui se déroulait en fin de semaine à Memramcook, au Nouveau-Brunswick.

M. Morin a profité de la signature d'un protocole d'entente entre les associations Acadie-Québec et Québec-Acadie pour affirmer la nécessité de "définir de nouveaux modes de relation entre les deux communautés" et cela, en tenant compte de leur démarche respective.

Parlant de la création des associations Acadie-Québec et Québec-Acadie, M. Morin a exprimé le vœu qu'elles ouvrent la voie "à des rapports plus officiels, en temps et lieux".

M. Morin a même évoqué la possibilité de la création d'une maison de l'Acadie au Québec qui serait la contrepartie de la maison du Québec en Acadie qui a pignon sur rue à Moncton.

Le secrétaire général de la Société nationale des Acadiens (SNA), M. Bernard Richard, s'est dit très satisfait de la volonté manifestée par M. Morin de donner suite à la demande de la SNA de rendre plus formelles les relations entre le Québec et l'Acadie.

Plus tôt cet automne, la SNA était revenue de France avec un accord formel d'échange et avait exprimé le souhait qu'il en soit ainsi avec le Québec.

LOUEZ

DE TOUT

569-9548

LOCATION

MARTINEAU

Reparations de fondueuses et soufflantes

2456 ouest, rue King

CONCERT DE NOËL

Le chœur Héritage
La chorale les Oisillons
L'orchestre symphonique
des jeunes de Sherbrooke



en collaboration avec
LA FONDATION DES AMIS DE
L'HÔTEL-DIEU

la tribune

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 1982
14:00 ET 20:00

Billets: 4 \$ (représentation de 14:00)
7 \$ (représentation de 20:00)

SALLE MAURICE O'BREADY
Université de Sherbrooke

Billets en vente:
Centre Culturel / 565-5430